



UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR

- APPRENTIS
- SCOLAIRES
- ETUDIANTS
- FORMATEURS
- ADULTES



Session Questions/Réponses
Actions Jean Monnet « Enseignement et Recherche »
(Module, Chaire, Centre d'excellence)

Avertissements

Les informations présentées dans ce document sont valides à la date du 8 mai 2021.

Les documents de référence sont en version anglaise.

Rappel

Cette vidéo fait suite au webinaire 'Prêts pour Erasmus+'
dédié aux actions Jean Monnet « Enseignement et
Recherche »

<https://agence.erasmusplus.fr/videos/activites-jean-monnet/>

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES

AGENCE
ERASMUS+
FRANCE · EDUCATION & FORMATION

UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Erasmus+**

AGENCE
ERASMUS+
FRANCE · EDUCATION & FORMATION

Activités éligibles ^{1/2}



Est-ce que il y a un minimum requis de cours en présentiel ou tous les cours peuvent être en distanciel ?



Il n'y a pas de minimum ou maximum. Les cours en distanciel sont considérés comme des cours en présentiel.

Pour les Chaires et les Modules, est-il possible de prendre en compte les heures d'enseignement d'un module existant pour renforcer/diversifier la formation ?



Au moins un cours devrait être créé pour l'occasion afin d'appuyer l'aspect innovant du projet. Ce n'est cependant pas une obligation.

Est-ce qu'une partie des 40h minimum d'enseignement sur un Module peut être faite par un personnel extérieur à l'établissement ?



Oui, un professeur invité peut participer aux 40 heures minimales d'enseignement d'un Module.

Activités éligibles 2/2



Le détenteur d'une Chaire doit être "*permanent staff members at the applicant institution*". Qu'est-ce que cela signifie ?



Le candidat à la Chaire doit être salarié de l'établissement sur lequel s'appuie la candidature.

Concernant les activités de la Chaire, est-il possible de prévoir des enseignements complémentaires dans des universités étrangères ?



Oui, cela est possible. Mais ces heures doivent être en plus des 90 heures d'enseignement obligatoires par an dans l'établissement d'origine de la Chaire.

Concernant les activités de la Chaire, est-il possible d'organiser un événement dans un lieu non universitaire (site archéologique) ?



Oui, il est possible d'organiser un événement dans un lieu non universitaire.



Comment articuler le taux horaire pour la France aux heures de la Chaire Jean Monnet dans le service habituel de l'enseignant ?



La subvention pour une Chaire ou un Module est certes calculée en fonction du nombre d'heures d'enseignement et du pays d'origine du candidat, mais elle n'a pas vocation à financer le taux horaire du titulaire de la Chaire en tant que tel.

Elle permet de financer toutes les activités induites par votre projet .

Pouvez-vous expliquer comment est calculé le cofinancement de 80% de l'UE pour les Centres d'excellence ?



Veillez considérer les dépenses comme une enveloppe budgétaire UNIQUE (80% UE + 20% EES = 100%) tandis que les revenus proviennent de deux sources (80% UE + 20% EES).



Comment et quand doit-on justifier le co-financement attendu du coordinateur (25% pour Chaire et Module, 20% pour Centre d'excellence) ?



Etant donné que les budgets sont maintenant basés sur des sommes forfaitaires et coûts unitaires, il n'y a pas lieu de justifier l'apport budgétaire de l'établissement.

Comment et quand doit-on justifier nos dépenses du co-financement forfaitaire de l'UE ?



Aucune justification requise, car tous les budgets sont basés maintenant sur des sommes forfaitaires et coûts unitaire.



Comment est réparti le budget total entre les candidatures aux actions Module, Chaire et Centre d'excellence ?



Le budget total de l'action Jean Monnet est :

- 4 000 000€ pour l'action Module, soit minimum 130 projets sélectionnés ;
- 4 000 000€ pour l'action Chaire, soit minimum 80 projets sélectionnés ;
- 2 000 000€ pour l'action Centre d'excellence, soit minimum 20 projets sélectionnés

Comment est réparti le budget entre les candidatures d'établissements appartenant aux pays membres du programme Erasmus+ et celles venant d'établissement de pays partenaires du programme ?



Le budget global de l'action Jean Monnet concerne toutes les candidatures. Il n'y a pas de répartition entre pays programme et pays partenaires.

Formulaire de candidature ^{1/2}



Pouvez-vous expliquer de quoi est composé le dossier de candidature ?



Partie A - Informations administratives : générée par le système informatique, basée sur les informations saisies sur le portail de candidature.

Partie B - Description technique narrative du projet : à télécharger au format PDF (+ annexes) dans le système de soumission.

> Même document pour toutes les actions Jean Monnet. Certaines questions ne concernent pas toutes les actions et elles sont généralistes.

> Se référer en permanence aux critères d'attribution de votre action Jean Monnet dans le Guide Erasmus+ 2021. Pour la partie « Impact », se référer au tableau des critères d'attribution et au paragraphe « Impact quantitatif et qualitatif ».

Partie C – Critères éligibilités spécifiques : Informations à saisir sur le portail de candidature.

Le tableau budgétaire : à télécharger dans le système de soumission. Deux tableaux vous sont proposés : 1 pour les candidatures Module/Chaire intitulé « *Tpl_Calculator (ERASMUS LS JMO Chairs and Modules)* » et 1 pour les candidatures Centre excellence intitulé « *Detailed budget table (ERASMUS LSII)* »

>Compléter :

Partie A - Informations administratives / En ligne

Progress bar: Login (✓), Topic selection (✓), Create proposal (✎), Participants (○), Proposal Forms (○), Submit (○)

Create proposal

Deadline
02 June 2021 17:00:00 Brussels Local Time

Call data:
Call: ERASMUS-JMO-2021-HEI-TCH-RSCH
Topic: ERASMUS-JMO-2021-CHAIR
Type of action: ERASMUS-LS
Type of MGA: ERASMUS-AG-LS

Find your organisation
PIC: [input] Short name: [input]
Search for your organisation

Your role
Please indicate your role in this proposal
 Main contact
 Contact person

Your proposal
Please choose an acronym for your proposal.
It will appear also in the 'General Information' section of the Application Form Part A and can also be updated there.
Acronym: [input] Short Summary: [input]

Download Part B templates
Download part B templates

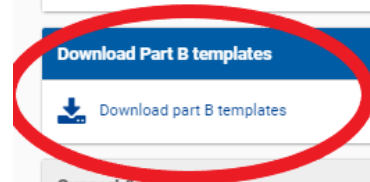
Support & Helpdesk
Online Manual IT How To
IT Helpdesk FAQ
Service Desk:
EC-FUNDING-TENDER-SERVICE-DESK@ec.europa.eu
+32 2 29 92222

SAVE AND GO TO NEXT STEP

>Editer :

- Partie B - Description technique narrative du projet / Word

- Tableau budgétaire / Excel



>Charger :

- Partie B - Description technique narrative du projet / PDF
- Tableau budgétaire / Excel
- CV / PDF
- List of previous projects
- Annual activity reports — *Pas applicable*

>Compléter :

- Part C / En ligne

Deadline
02 June 2021 17:00:00 Brussels Local Time

Call data:
Call: ERASMUS-JMO-2021-HEI-TCH-RSCH
Topic: ERASMUS-JMO-2021-CHAIR
Type of action: ERASMUS-LS
Type of MGA: ERASMUS-AG-LS

Warning: Topic and type of action can only be changed by creating a new proposal.

Proposal data:
Acronym: test
Draft ID: SEP-210748059

Download Part B templates
Download part B templates

Support & Helpdesk

Online Manual IT How To
IT Helpdesk FAQ

Administrative forms

Edit forms Edit Part C View history Print preview

Part B and Annexes

In this section you may upload the technical annex of the proposal (in PDF format only) and any other requested attachments.

| | | |
|-----------------------------|--|--------|
| Part B | | Upload |
| Calculator/ Detailed budget | | Upload |
| CVs | | Upload |
| Annual activity reports | | Upload |
| List of previous projects | | Upload |
| Other annexes | | Upload |

Buttons: BACK TO PARTICIPANTS LIST VALIDATE SUBMIT

Formulaire de candidature 2/3



Concernant les CVs à déposer, doivent-ils suivre un « *template* » particulier ?



Il n'y a pas de « *template* » particulier à utiliser. Il est préférable d'utiliser le même « *template* » pour tous les CV pour faciliter la lecture des évaluateurs.

Doit-on indiquer que les professeurs dans la partie « *Project teams and staff* » ?



Non, il s'agit toutes les personnes clés dans la mise en place de votre projet dans ses aspects académiques et aussi administratifs.

Formulaire de candidature 3/3



Le formulaire de candidature est disponible en anglais. Est-il possible de le remplir tout de même en français ?



Tous les formulaires peuvent être remplis dans une des 24 langues officielles de l'UE.

Il est conseillé de ne garder qu'un seul WP pour les Chaires, cela veut-il dire que tous les enseignements, événements, activités de recherches, etc. doivent se trouver dans le même WP ?



Effectivement il est recommandé de faire un seul WP pour les Modules et les Chaires regroupant l'ensemble des activités prévues.

La candidature fournit un tableau « *timetable* » incluant 6 années. Devons-nous, dans le cadre d'un Centre d'excellence, prévoir des activités jusqu'à 6 ans ?



Le formulaire est destiné à toutes les actions Jean Monnet. Il faut ignorer les demandes qui ne vous concernent pas.
Vous devez rester sur 3 années du projet.

Pourriez-vous détailler qui peuvent être les autres bénéficiaires et les entités affiliées pour le Centre d'excellence Jean Monnet ?



Une candidature COE est déposée par un EES établi dans n'importe quel pays du monde. L'EES coordonne les activités pour un(e) ou plusieurs facultés.
Parmi les 5 activités Jean Monnet, seule l'activité « réseaux d'établissements scolaires ou de prestataires d'EFPP » doit contenir 5 partenaires.

Calendrier



Dans la mesure où la notification de sélection arrivera fin 2021 et la signature du contrat début 2022, est-il possible de faire commencer la Chaire en septembre 2022 pour la faire concorder avec le calendrier universitaire français ?



Il y aura sans doute possibilité de demander une extension de la période sur la base d'arguments bien établis.

Quel sera le calendrier de l'appel à projets 2022 ?



L'appel 2022 devrait suivre le calendrier « traditionnel » : publication vers octobre/novembre 2021 et date limite de candidature en février 2022.

Merci pour votre attention !

Si vous recherchez des informations supplémentaires, ou si vous avez des questions spécifiques sur la procédure de candidature :

Aux **Modules, Chaires, Centres d'excellence**, vous pouvez écrire à :
EACEA-AJM@ec.europa.eu



Le contenu de ce document est sous licence Creative Commons Attribution 4,0 International.



BY: Le document peut être librement utilisé, à la condition de nous l'attribuer en citant notre nom.

NC: Ce document est restreint aux utilisations non commerciales.

SA: L'agence Erasmus+ France / Education Formation autorise les modifications aux documents. Dans le cas où vous effectuez une transformation ou une création à partir de ce document, vous devez diffuser le document modifié dans les mêmes conditions, la même licence avec laquelle le document original a été diffusé.